

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député n'est pas nouveau ici comme député. Je suis heureux que maintenant, finalement, dans l'opposition il ait développé un intérêt pour des questions au sujet desquelles il n'était pas préoccupé en tant que député du gouvernement. Il comprend bien qu'il doit attendre la publication du budget avant que nous puissions en indiquer le contenu, et il comprend aussi que la préparation de ce budget-ci, le budget qui sera déposé la semaine prochaine, inclut un processus de consultation plus grand que jamais dans l'histoire du Canada.

LA CONSULTATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, en ce qui concerne les propos du ministre, j'aimerais dire que ma réputation est faite, elle est respectable. Mais la sienne est connue comme «Joe la gaffe».

Monsieur le Président, ma question supplémentaire est la suivante. Comment voulez-vous que la population et les parlementaires puissent croire les propos de ce gouvernement qui se vante et dont le ministre voudrait avoir une consultation, alors qu'une consultation a effectivement existé. Des gens sont venus ici en comité demander au ministre—ce n'est pas nécessaire dans le budget—demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de ne pas faire de discrimination à l'endroit des personnes âgées. Si vous ne répondez pas à ces gens-là, comment voulez-vous que la population croit à la consultation de ce gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, premièrement, je peux répéter que, en ce qui concerne le contenu du budget, le député, comme il le sait, doit attendre sa présentation.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'autre politique du gouvernement, comme le ministre des Finances l'a dit, comme le gouvernement l'a indiqué souvent pendant notre mandat, nous sommes prêts à consulter, à parler directement avec les groupes qui sont inquiets et nous voulons accepter leurs avis. J'espère que dans les questions soulevées par le député, il y aura une volonté chez les libéraux de permettre les consultations publiques, une volonté qui n'existe pas en ce qui concerne la question des relations internationales où le parti libéral veut nier...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît!

• (1200)

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

LES POUVOIRS DE FOUILLE ET DE SAISIE DU MINISTÈRE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, j'aurais une très brève question à poser au ministre du Revenu national.

M. Beatty: Hourra!

M. de Jong: Comme le ministre l'aura sans doute remarqué, la semaine dernière, la Commission de réforme du droit a présenté d'importantes recommandations concernant les immenses pouvoirs de fouille et de saisie de son ministère. Alors qu'il était dans l'opposition il y a un an presque jour pour jour, le ministre avait demandé au gouvernement de présenter une mesure pour supprimer ces pouvoirs. Il avait alors assuré au gouvernement que la Loi serait votée le jour même. Je donne la même assurance au ministre aujourd'hui. Est-il prêt à présenter une mesure pour supprimer les pouvoirs effrayants que détiennent ses fonctionnaires et bureaucrates?

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, jour après jour, je suis ici à attendre les questions de mon collègue. En voici une qui me paraît fort valable et j'en remercie le député. La réponse est oui, je le ferai, et oui, je serai heureux de l'appui du député. J'ai déjà limité les pouvoirs du ministère prévus à l'article 231(4); désormais on ne pourra procéder à des fouilles et à des saisies que si une personne est accusée en vertu du Code criminel. Nous allons présenter des modifications qui réduiront les pouvoirs prévus à l'article 231. Notre objectif est de veiller à ce que ces pouvoirs soient conformes aux libertés civiles et j'apprécie l'appui du député.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Il n'y aura pas d'autres questions pour vous, cette année, Simon!

Des voix: D'autres!

M. Nunziata: Ils sont unanimes à en vouloir d'autres.

M. le Président: J'ai remarqué qu'il y a beaucoup de députés ici qui en réclament encore.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que les pétitions présentées par les députés le jeudi 16 mai 1985, sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.